

**Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006**

Page 1 sur 13

**DEGRAISSAGE AVANT RHODIAGE**

Révision: 09.01.2024

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Dégraissage avant rhodiage

**Contient:**Hydroxyde de sodium  
Métasilicate de sodium, 5 H<sub>2</sub>O**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation prévue:**

Produit pour nettoyer les surfaces métalliques dans l'industrie

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

PARANT MICHAUX FILTRIN

2 Av du pdt S Allende – ZI Mozinor local 2A  
93100 Montreuil

France

Téléphone: +33 (1) 55 86 17 90  
Fax: +33 (1) 55 86 17 99

sds@parantmichaux.fr

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

N° d'appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

Centre Anti-Poisons de Paris, France: Tel (emergency) : +33.1.40.05.48.48

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification (CLP):**

Corrosifs pour les métaux

Catégorie 1

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Corrosion cutanée

Catégorie 1A

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Lésions oculaires graves

Catégorie 1

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Éléments d'étiquetage (CLP):**

Pictogramme de danger:



Mention d'avertissement:

Danger

Mention de danger:

H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
 H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseil de prudence:

Prévention

P260 Ne pas respirer les poussières.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

Conseil de prudence:

Intervention

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

### 2.3. Autres dangers

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	215-185-5 01-2119457892-27	40- 60 %	Met. Corr. 1 H290 Skin Corr. 1A H314
Metasilicate de sodium, 5 H <sub>2</sub> O 10213-79-3	229-912-9 01-2119449811-37	10- < 20 %	Skin Corr. 1B H314 STOT SE 3 H335 Met. Corr. 1 H290
Carbonate de sodium 497-19-8	207-838-8 01-2119485498-19	10- < 20 %	Eye Irrit. 2 H319

Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations"

Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

Indication des composants selon 648/2004/CE

5 - 15 %

phosphates

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Inhalation:

Sortir la personne de la zone polluée par la poussière, consulter éventuellement un médecin.

Contact avec la peau:

Rincer immédiatement à l'eau courante (pendant 10 minutes). Eloigner le produit et les vêtements souillés. Faire un bandage avec de la gaze stérile, hospitaliser.

Contact avec les yeux:

Laver immédiatement avec de l'eau douce ou une solution de rinçage durant au moins 15 minutes. S'il apparaît une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste.

Ingestion:

Rincer la cavité buccale, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas provoquer de vomissement.

Traitements médicaux immédiats indispensables.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Cause des brûlures.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Voir section: Description des premiers secours

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Dioxyde de carbone.

Poudre d'extinction

Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Eau

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.

Porter un équipement de sécurité.

Indications additionnelles:

Le produit n'est pas inflammable. Les mesures d'éteindre doivent être en fonction de l'environnement.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Eviter la formation de poussière.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer mécaniquement.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément à la section 13.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir le conseil à la section 8.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dans le cas d'une dilution/dissolution, toujours préparer l'eau puis y verser lentement le produit. Ne pas verser le produit dans de l'eau chaude ou dans des solutions chaudes. Réchauffement possible avec surchauffe violente et soudaine! Risque d'échaudures!

Eviter la formation de poussière.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Ventiler suffisamment les lieux de travail.

Voir le conseil a la section 8.

#### Mesures d'hygiène:

Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.

Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Le poste de travail devrait être équipé d'une douche de secours et d'une douchette à yeux.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Maintenir les emballages fermés hermétiquement.

Stocker dans un endroit frais et sec.

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Ne pas stocker avec des acides forts.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit pour nettoyer les surfaces métalliques dans l'industrie

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

Valable pour  
France

Composant [Substance réglementée]	ppm	mg/m <sup>3</sup>	Type de valeur	Catégorie d'exposition court terme / Remarques	Base réglementaire
hydroxyde de sodium 1310-73-2	0	2			
hydroxyde de sodium 1310-73-2 [SODIUM (HYDROXYDE DE)]		2	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Limite Indicative	FVL

## Predicted No-Effect Concentration (PNEC):

Nom listé	Environmental Compartment	Temps d'exposition	Valeur				Remarques
			mg/l	ppm	mg/kg	autres	
Sodium hydroxide 1310-73-2	Eau douce		6,4 mg/l				
Sodium hydroxide 1310-73-2	Eau salée		0,64 mg/l				
Sodium hydroxide 1310-73-2	Eau (libérée par intermittence)		3,1 mg/l				
Sodium hydroxide 1310-73-2	Usine de traitement des eaux usées.		51 mg/l				
Sodium hydroxide 1310-73-2	Sédiments (eau douce)				23 mg/kg		
Sodium hydroxide 1310-73-2	Sédiments (eau salée)				2,3 mg/kg		
Sodium hydroxide 1310-73-2	Sol				0,853 mg/kg		
Métasilicate de sodium 5H2O 10213-79-3	Eau douce		7,5 mg/l				
Métasilicate de sodium 5H2O 10213-79-3	Eau salée		1 mg/l				
Métasilicate de sodium 5H2O 10213-79-3	Eau (libérée par intermittence)		7,5 mg/l				
Métasilicate de sodium 5H2O 10213-79-3	Usine de traitement des eaux usées.		1000 mg/l				

## Derived No-Effect Level (DNEL):

Nom listé	Application Area	Voie d'exposition	Health Effect	Exposure Time	Valeur	Remarques
Sodium hydroxide 1310-73-2	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		1 mg/m3	
Sodium hydroxide 1310-73-2	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		1 mg/m3	
Sodium hydroxide 1310-73-2	Travailleurs	dermique	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		< 2 %	
Métasilicate de sodium 5H2O 10213-79-3	Travailleurs	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		1,49 mg/kg	
Métasilicate de sodium 5H2O 10213-79-3	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		6,22 mg/m3	
Métasilicate de sodium 5H2O 10213-79-3	Grand public	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		0,74 mg/kg	
Métasilicate de sodium 5H2O 10213-79-3	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		1,55 mg/m3	
Métasilicate de sodium 5H2O 10213-79-3	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		0,74 mg/kg	
carbonate de sodium 497-19-8	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		10 mg/m3	
carbonate de sodium 497-19-8	Grand public	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		10 mg/m3	

Indice Biologique d'Exposition:  
aucun(e)

#### 8.2. Contrôles de l'exposition:

Remarques sur la conception des installations techniques:  
Bien déboussiéer.

##### Protection respiratoire:

En cas de formation de poussières, nous recommandons de porter un équipement de protection respiratoire approprié avec un filtre à particule type P (EN 14387).  
Cette recommandation devra être adaptée en fonction des conditions locales.

##### Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374). Matières appropriées à un contact de courte durée ou à des projections (recommandation: indice de protection au moins 2, soit > 30 minutes de temps de perméation selon EN 374): Polychloroprène (CR; >= 1 mm d'épaisseur de couche) ou caoutchouc naturel (NR; >=1 mm d'épaisseur de couche) Matières appropriées également à un contact direct et plus long (recommandation: indice de protection 6, soit > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374): Polychloroprène (CR; >= 1 mm d'épaisseur de couche) ou caoutchouc naturel (NR; >=1 mm d'épaisseur de couche) Les indications faites sont basées sur la littérature et sur les informations fournies par les fabricants de gants ou sont déduites par analogie de matières similaires. Il faut tenir compte que, dans la pratique, la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé selon EN 374 en raison de multiples facteurs d'influence (comme la température p. ex.). Le gant doit être remplacé s'il présente des signes d'usure.

##### Protection des yeux:

Lunettes de protection étanches.  
L'équipement de protection pour les yeux doit être conforme à la norme EN166.

##### Protection du corps:

Vêtement de protection couvrant les bras et les jambes

Les vêtements de protection doivent être conformes à la norme EN14605 en cas d'éclaboussures de liquide, et à la norme EN13982 en cas d'exposition aux poussières.

##### équipement de protection conseillé pour le personnel:

Les informations fournies sur les équipements de protection individuelle sont données uniquement à titre indicatif. Une évaluation complète des risques doit être menée avant d'utiliser ce produit afin de déterminer les équipements de protection individuelle appropriés et qui répondent aux exigences locales. Les équipements de protection individuelle doivent être conformes aux normes EN pertinentes.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Matière solide solide, poudre blanc
Odeur seuil olfactif	pas de déclaration Il n'y a pas de données / Non applicable
pH	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point de fusion	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température de solidification	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point initial d'ébullition	Non applicable
Point d'éclair	Non applicable
Taux d'évaporation	Il n'y a pas de données / Non applicable
Inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Limites d'explosivité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Pression de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité relative de vapeur:	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité	1,12 g/cm3

(20 °C (68 °F))	
Densité en vrac	Il n'y a pas de données / Non applicable
Solubilité	> 100 g/l> 100 g/l
(20 °C; Solv.: Eau)	
Solubilité qualitative	Soluble
(20 °C (68 °F); Solv.: Eau)	
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température de décomposition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité (cinématique)	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés explosives	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés comburantes	Il n'y a pas de données / Non applicable

## 9.2. Autres informations

Il n'y a pas de données / Non applicable

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Réactions avec des acides: dégagement de chaleur et de dioxyde de carbone.

Réaction avec l'eau : dégagement de chaleur, projection

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

### 10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme aux prescriptions.

### 10.5. Matières incompatibles

Voir section réactivité.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'incendie .

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Informations générales sur la toxicologie:

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du Règlement (CE) N° 1272/2008. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

#### Irritation de la peau:

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

#### Toxicité orale aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	LDLo	500 mg/kg	oral		lapins	
Carbonate de sodium 497-19-8	LD50	2.800 mg/kg	oral		rat	non spécifié

## Toxicité inhalative aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
-----------------------------------	----------------	--------	---------------------------	---------------------------	---------	---------

## Toxicité dermale aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Méta silicate de sodium, 5 H <sub>2</sub> O 10213-79-3	LD50	> 5.000 mg/kg	dermal		rat	non spécifié
Carbonate de sodium 497-19-8	LD50	> 2.000 mg/kg	dermal		lapins	EPA 16 CFR 1500.40 (Method of testing toxic substances)

## Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Méta silicate de sodium, 5 H <sub>2</sub> O 10213-79-3	Corrosif			non spécifique
Carbonate de sodium 497-19-8	non irritant	4 h	lapins	OECD Guideline 404 (Acute Dermal Irritation / Corrosion)

## Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	Corrosif		lapins	OECD Guideline 405 (Acute Eye Irritation / Corrosion)
Méta silicate de sodium, 5 H <sub>2</sub> O 10213-79-3	Corrosif			non spécifique
Carbonate de sodium 497-19-8	irritant		lapins	non spécifique

## Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type de test	Espèces	Méthode
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	non sensibilisant	test épicutané	homme	non spécifique
Méta silicate de sodium, 5 H <sub>2</sub> O 10213-79-3	non sensibilisant	Essai de stimulatio n locale des ganglions lymphatiqu es de souris	souris	non spécifique

## Mutagénicité sur les cellules germinales:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'étude / Voie d'administration	Activation métabolique / Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	aucune donnée		non spécifié
Métasilicate de sodium, 5 H <sub>2</sub> O 10213-79-3	négatif	non spécifié			non spécifié
Métasilicate de sodium, 5 H <sub>2</sub> O 10213-79-3					non spécifié
Carbonate de sodium 497-19-8	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec		Test Ames

## Toxicité pour la reproduction:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat / Classification	Espèces	Temps d'exposition	Espèces	Methode
Métasilicate de sodium, 5 H <sub>2</sub> O 10213-79-3	NOAEL P = > 159 mg/kg			rat	non spécifié

## Toxicité à dose répétée

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Temps d'exposition/ fréquence des soins	Espèces	Méthode
Métasilicate de sodium, 5 H <sub>2</sub> O 10213-79-3	NOAEL=227 mg/kg			rat	non spécifié

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

## Informations générales:

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du Règlement (CE) N° 1272/2008. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

Localement nocif pour les organismes aquatiques et terrestres, du fait du pH élevé et des propriétés corrosives.

## Autres effets néfastes:

Lors du rejet de produits acides ou alcalins dans des systèmes de tout-à-l'égout, il faut veiller à ce que les eaux usées rejetées ne sortent pas d'une plage de pH comprise entre 6 et 10 parce que des écarts de valeur de pH peuvent causer des dérangements dans des canaux d'eaux usées et des stations d'épuration biologiques. L'application des directives de rejet locales prime.

## 12.1. Toxicité

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Nombreuses études toxicologiqu es	Temps d'expositio n	Espèces	Méthode
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	LC50	45,4 mg/l	Fish	96 h	Oncorhynchus mykiss	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	EC50	40,4 mg/l	Daphnia	48 h	Ceriodaphnia sp.	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	EC0	> 100 mg/l	Bacteria	30 mn	Pseudomonas putida	DIN 38412, part 27 (Bacterial oxygen consumption test)
Métasilicate de sodium, 5 H <sub>2</sub> O 10213-79-3	LC50	210 mg/l	Fish	96 h	Brachydanio rerio (new name: Danio rerio)	
	NOEC	> 86,7 mg/l	Fish	30 Jours	Pimephales promelas	OECD 210 (fish early life stage toxicity test) non spécifié
Métasilicate de sodium, 5 H <sub>2</sub> O 10213-79-3	EC50	1.700 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	
Métasilicate de sodium, 5 H <sub>2</sub> O 10213-79-3	EC50	213 mg/l	Algae	72 h	Scenedesmus subspicatus (new name: Desmodesmus subspicatus)	DIN 38412-09
	EC0	36 mg/l	Algae	72 h	Scenedesmus subspicatus (new name: Desmodesmus subspicatus)	DIN 38412-09
Métasilicate de sodium, 5 H <sub>2</sub> O 10213-79-3	EC0	1.000 mg/l	Bacteria	30 mn		not specified
Carbonate de sodium 497-19-8	LC50	300 mg/l	Fish	96 h	Lepomis macrochirus	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
Carbonate de sodium 497-19-8	EC50	200 - 227 mg/l	Daphnia	48 h	Ceriodaphnia sp.	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
Carbonate de sodium 497-19-8	EC50	137 mg/l	Algae	5 Jours	Nitzschia sp.	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test) not specified
Carbonate de sodium 497-19-8	CE50	300 mg/l	Bacteria	30 mn		

## 12.2. Persistance et dégradabilité

## Persistance et dégradabilité:

Dégredation des tensio-actifs

Le produit ne contient pas de substance tensioactive, selon la définition du règlement européen sur les détergents (648/2004/CE).

Biodégradabilité finale:

Produit inorganique : décomposition non concerné.

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation / 12.4. Mobilité dans le sol

Il n'y a pas de données.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances dangereuses N° CAS	PBT/vPvB
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
Métasilicate de sodium, 5 H <sub>2</sub> O 10213-79-3	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
Carbonate de sodium 497-19-8	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).

#### 12.6. Autres effets néfastes

Il n'y a pas de données.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Evacuation du produit:

Doit avec l'accord des autorités locales être traité par élimination spécifique.

Code de déchet

060399

Les clés de déchets ne se réfèrent pas aux produits mais à leur origine. Le fabricant ne peut donc indiquer aucune clé de déchet pour les produits utilisés dans les différentes branches. Les clés indiquées sont des recommandations pour l'utilisateur.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****14.1. Numéro ONU**

ADR	3262
RID	3262
ADN	3262
IMDG	3262
IATA	3262

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU**

ADR	SOLIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (Hydroxyde de sodium,Métasilicate de sodium)
RID	SOLIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (Hydroxyde de sodium,Métasilicate de sodium)
ADN	SOLIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (Hydroxyde de sodium,Métasilicate de sodium)
IMDG	CORROSIVE SOLID, BASIC, INORGANIC, N.O.S. (Sodium hydroxide,Sodium metasilicate)
IATA	Corrosive solid, basic, inorganic, n.o.s. (Sodium hydroxide,Sodium metasilicate)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

ADR	8
RID	8
ADN	8
IMDG	8
IATA	8

**14.4. Groupe d'emballage**

ADR	II
RID	II
ADN	II
IMDG	II
IATA	II

**14.5. Dangers pour l'environnement**

ADR	Non applicable
RID	Non applicable
ADN	Non applicable
IMDG	Non applicable
IATA	Non applicable

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

ADR	Non applicable Code tunnel: (E)
RID	Non applicable
ADN	Non applicable
IMDG	Non applicable
IATA	Non applicable

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable

**RUBRIQUE 15:Informations relatives à la réglementation**

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Teneur VOC  
(EU)  
0 %

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation sur la sécurité chimique a été menée.

Prescriptions/consignes nationales (France):

Informations générales:	Liste non exhaustive de textes législatifs réglementaires et administratifs applicables au produit:
Préparations dangereuses:	Préparations dangereuses : Code du travail (articles L4411-1 à 6, R4411, R4412, R4722-10 à 12 et 26, R4724-8 à 13), relatif à la déclaration, la classification, l'emballage et l'étiquetage de substances.
Protection des travailleurs:	Hygiène et sécurité au travail: Code du Travail : Articles R 4141-1 à 16 relatives aux commentaires techniques des dispositions concernant l'aération et l'assainissement des lieux de travail. Articles R4141-1-3-4-11-13-16 et R4643-1 (formation à la sécurité). Articles R 4323-104-105 (cuves, bassins, réservoirs).
N° fiche INRS:	20 259
Protection de l'environnement:	Protection de l'environnement: Déchets: loi 92-646 et 95-101 (relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux), décret 2007-1467 2007-10-12, décret 2002-540 (relatif à la classification des déchets dangereux).

**RUBRIQUE 16:Autres informations**

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

Les modifications réalisées dans cette fiche de données de sécurité sont indiquées par une ligne verticale en partie gauche du document. Le texte correspondant est affiché dans une couleur différente sur des champs ombrés